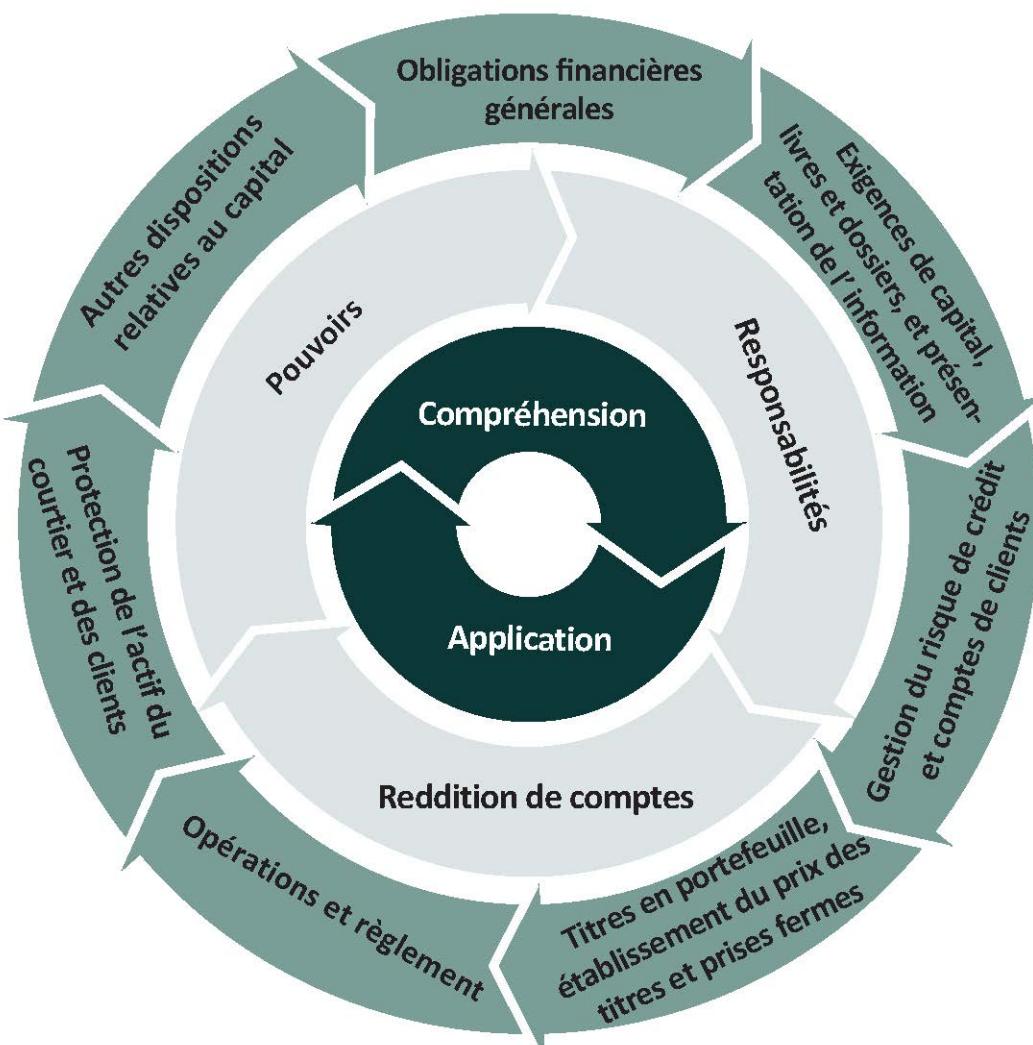


PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à [l'annexe 15](#) le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.

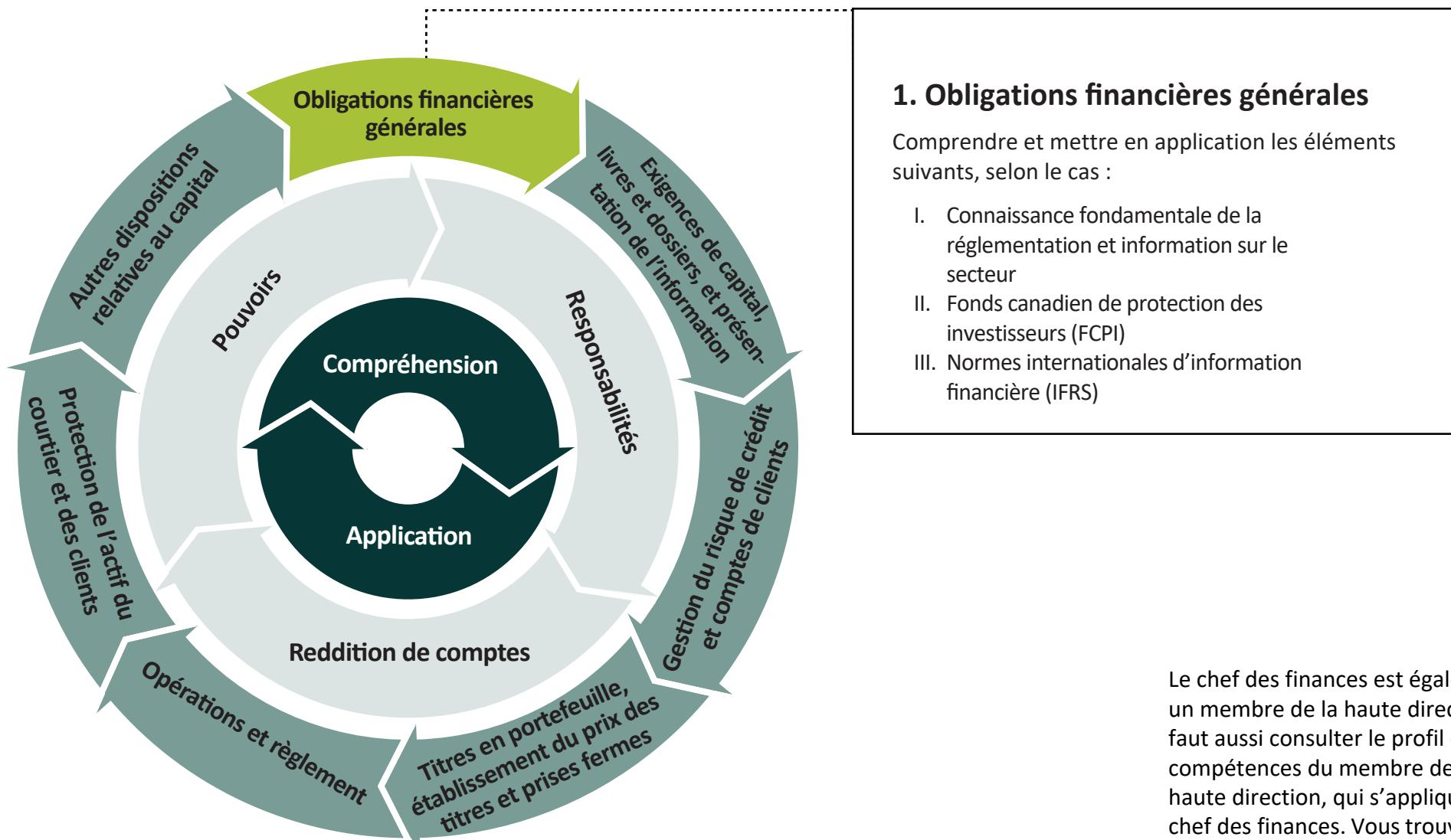


Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à [l'annexe 13](#) une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.



1. Obligations financières générales

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

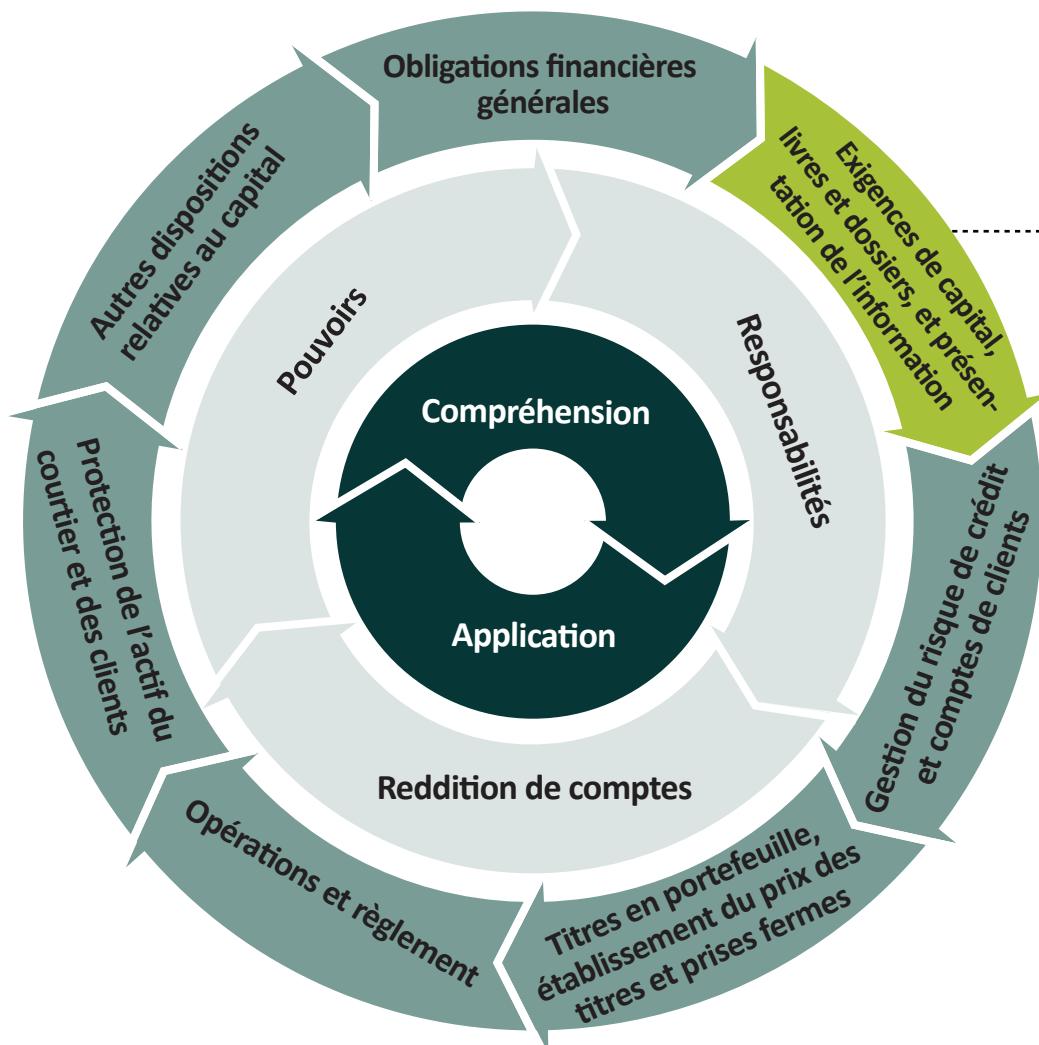
- I. Connaissance fondamentale de la réglementation et information sur le secteur
- II. Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI)
- III. Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à l'annexe 13 une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.



2. Exigences de capital, livres et dossiers, et production et dépôt des rapports réglementaires

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

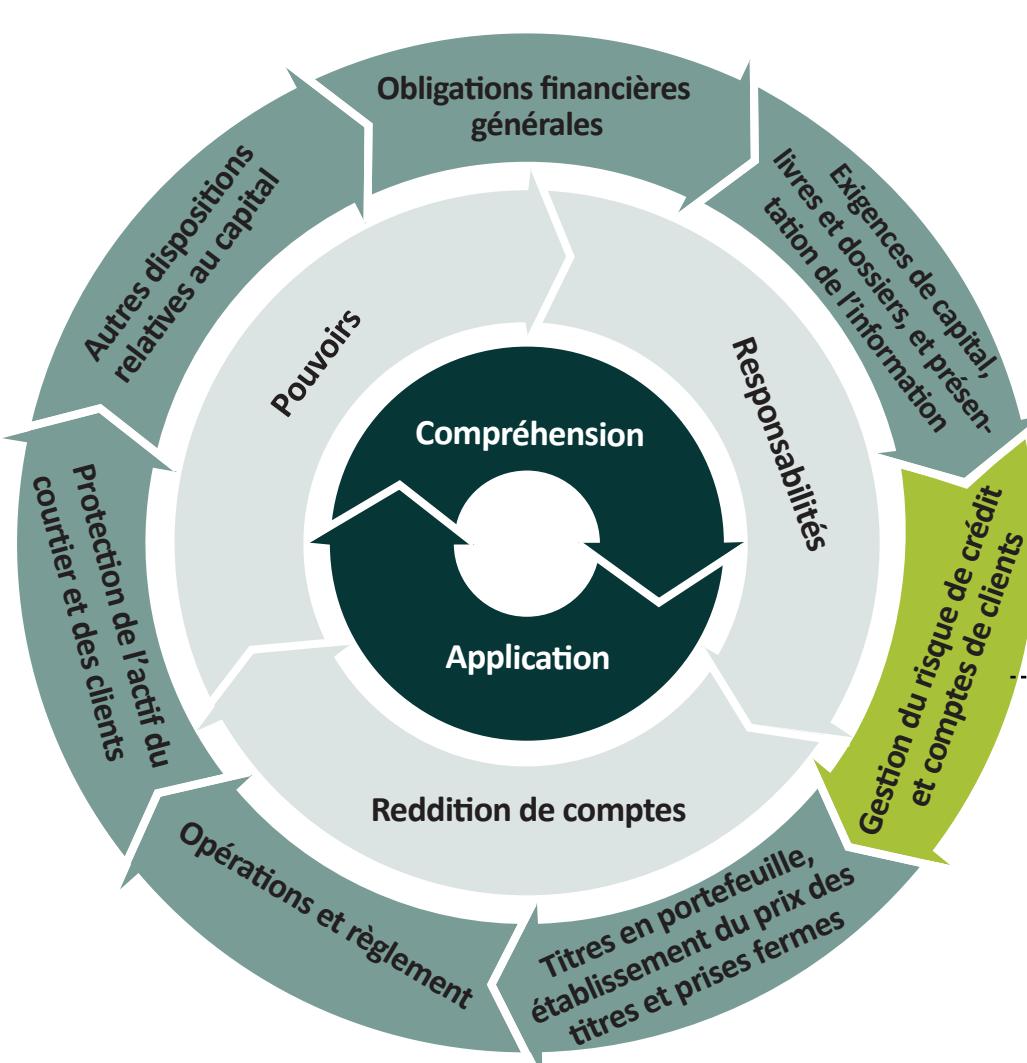
- I. Règles uniformes en matière de capital
- II. Capital régularisé en fonction du risque (CRFR)
- III. Système du signal précurseur
- IV. Livres et dossiers
- V. Information et déclarations réglementaires et exigences relatives au dépôt de documents financiers
- VI. Sociétés liées et du même groupe et cautionnement réciproque
- VII. Exigences relatives à la garantie d'assurance
- VIII. Exigences en matière de vérification

Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à l'annexe 13 une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.



3. Gestion du risque de crédit et comptes de clients

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

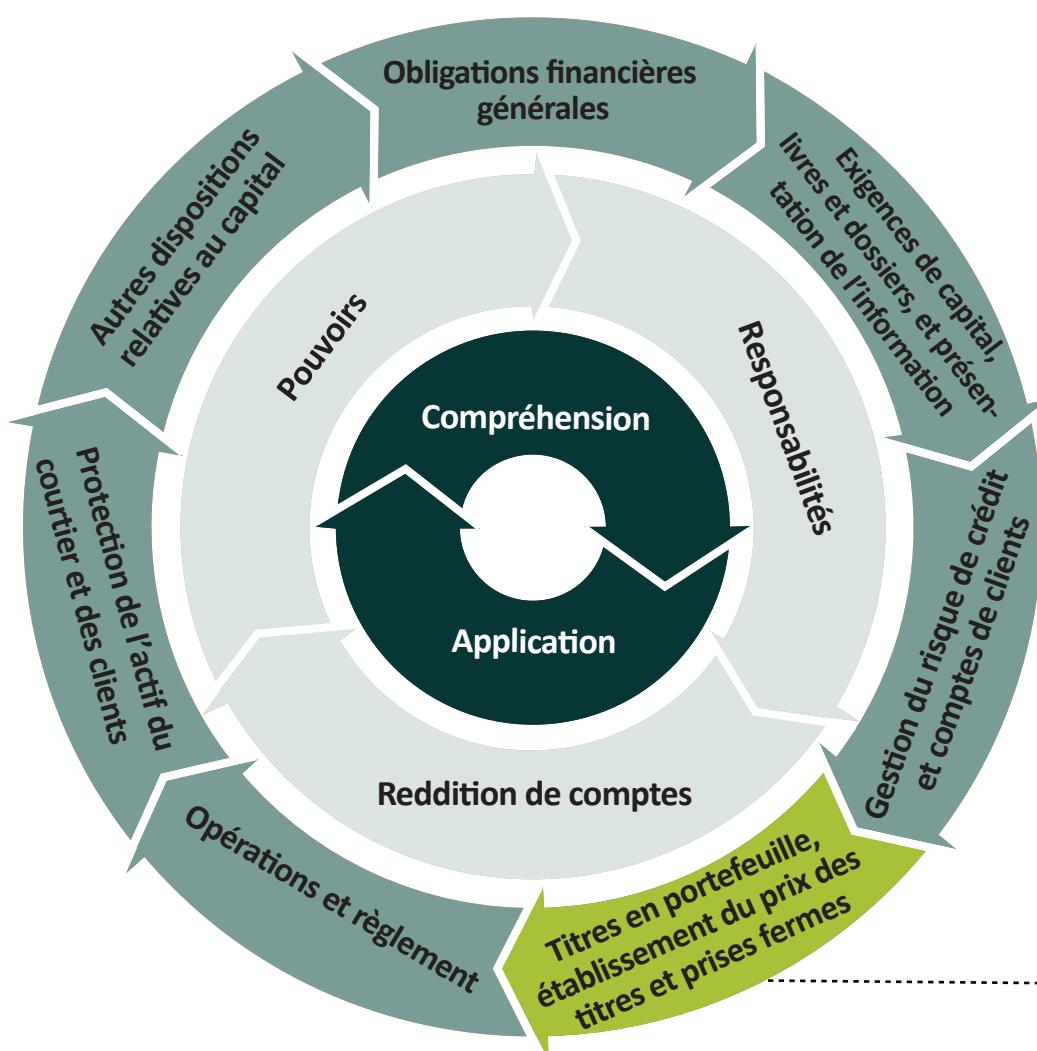
- I. Gestion du risque de crédit
- II. Comptes de clients
- III. Régimes enregistrés

Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à l'annexe 13 une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.



4. Titres en portefeuille, établissement du prix des titres et prises fermes

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

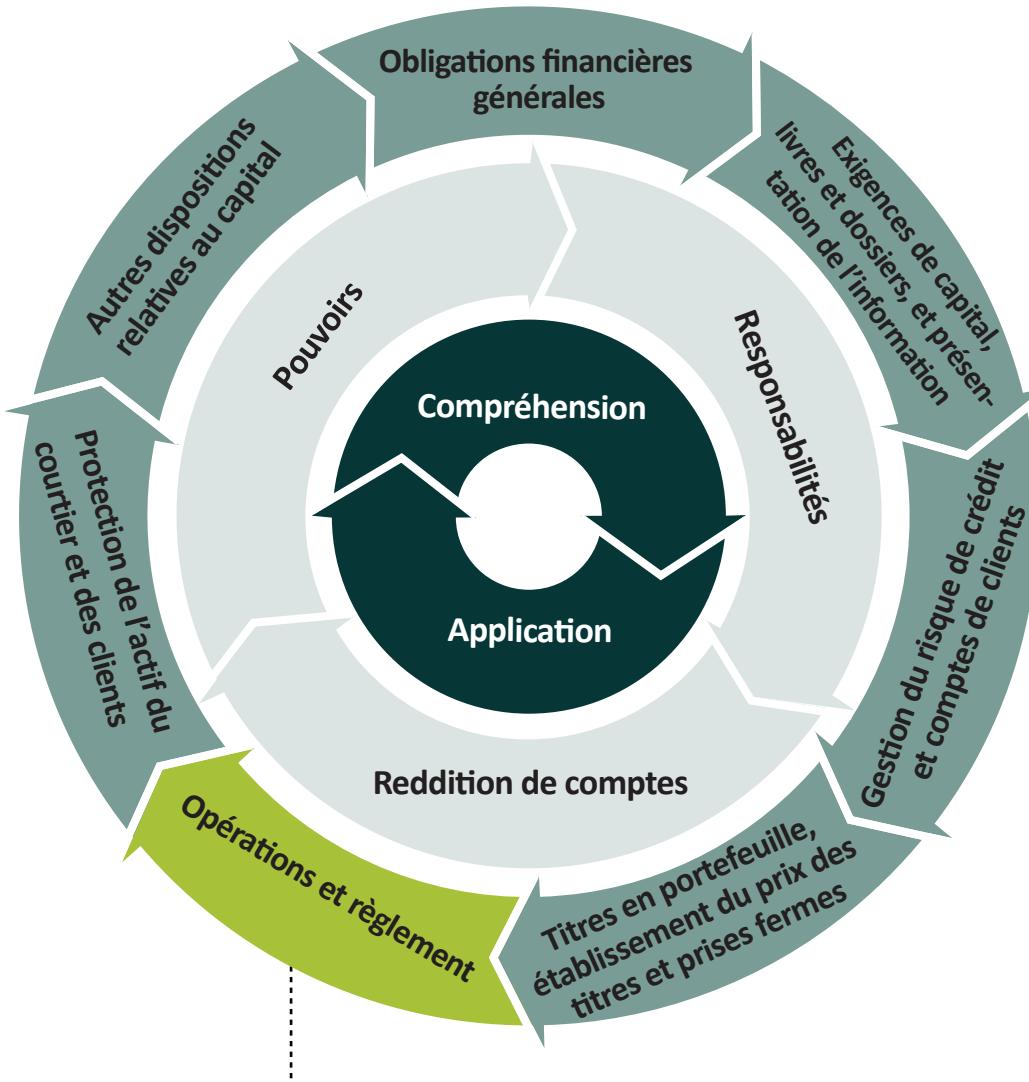
- I. Gestion des risques liés aux positions en portefeuille et contrôles
- II. Taux de marge sur les positions en portefeuille et règles de calcul des marges compensatoires
- III. Établissement du prix des titres
- IV. Capital affecté aux engagements de prise ferme

Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à l'annexe 13 une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.



5. Opérations et règlement

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

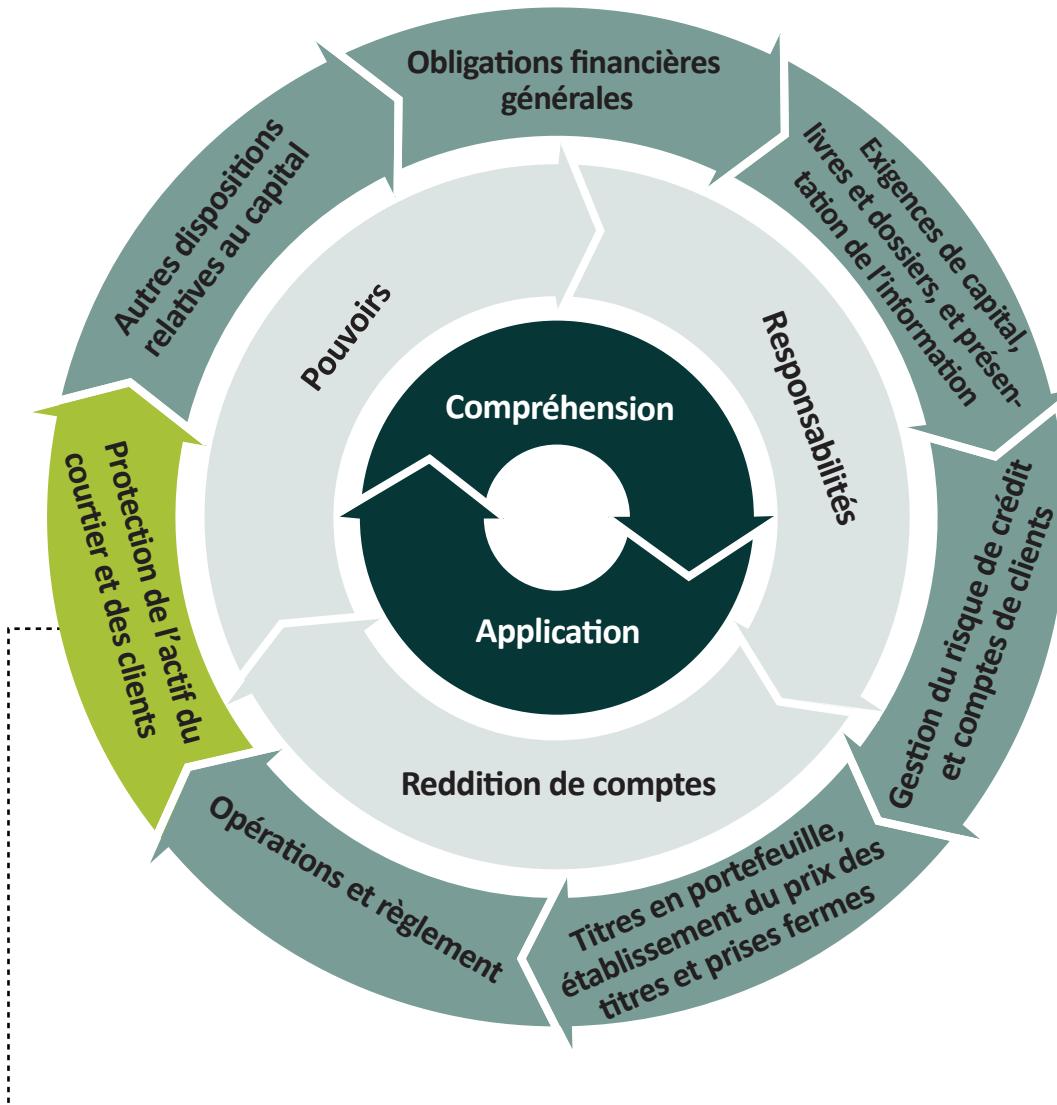
- I. Chambres de compensation et règlements
- II. Accords acceptables concernant les services administratifs
- III. Services administratifs (post-marché)
- IV. Conciliation des registres de titres et écarts non résolus
- V. Liquidité et financement

Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à l'annexe 13 une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.



6. Protection de l'actif du courtier et des clients

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

- I. Obligations liées à la garde de titres et contrôles internes connexes requis
- II. Dépôt fiduciaire
- III. Soldes créditeurs disponibles de clients
- IV. Obligations liées à la garde
- V. Contrôles internes requis en matière de protection d'espèces et de titres

Le chef des finances est également un membre de la haute direction. Il faut aussi consulter le profil de compétences du membre de la haute direction, qui s'applique au chef des finances. Vous trouverez à l'annexe 13 une description des compétences que doivent avoir tous les membres de la haute direction.

PROFIL DE COMPÉTENCES DU CHEF DES FINANCES

Voici le profil de compétences d'un chef des finances hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs du chef des finances.

Vous trouverez à l'annexe 15 le document de référence sur le profil de compétences du chef des finances.

